

# RAPPORT DE GESTION 2022

COMMUNE DE VUADENS

## TABLE DES MATIERES

1	Rapport du Conseil communal .....	2
2	Composition du Conseil communal 01.2022 – 12.2022 .....	4
2.1	Représentation et Délégations .....	5
2.2	Séance du Conseil communal.....	5
3	Composition du Conseil général 01.2022 – 12.2022 .....	6
3.1	Séances du Conseil général.....	6
3.2	Objets votés.....	7
3.3	Propositions.....	8
3.4	Composition des commissions .....	8
4	Organisation des services communaux.....	9
4.1	Organigramme .....	10
4.2	Responsables au 31.12.2022 .....	10
4.3	Quelques chiffres .....	10
4.3.1	Administration .....	10
4.3.2	Technique.....	11
4.3.2.1	Aménagement du territoire .....	11
4.3.2.2	Approvisionnement en eau .....	12
4.4	Finances Comptes 2022.....	12
4.4.1	Financements spéciaux – taux de couverture.....	12
4.4.2	Comptes 2022 .....	12

## 1 RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

**En 2022, à peine sorti de la crise du coronavirus, le monde a évolué dans un environnement géopolitique instable provoquant une hausse des taux d'intérêt et des prix de manière générale. Bien qu'en 2022, l'impact de ces hausses sur les comptes communaux soit encore faible, l'élaboration du budget de fonctionnement 2023 a nécessité de prioriser certaines dépenses. Les comptes de fonctionnement 2022 sont bons et les dossiers traités ont été nombreux. Quant aux investissements votés ou planifiés, leur réalisation doit être intensifiée pour répondre aux attentes de la population et aux normes actuelles.**

L'activité au sein du Conseil communal a été intense. Après une année que les autorités se soient reconstituées, chaque dicastère a rencontré son lot d'affaires à traiter. Au début de l'année, le Conseil communal a listé les tâches prioritaires pour 2022, parmi celles-ci, on y trouva, entre autre : le concours d'architecture pour l'EMS, la réorganisation de l'administration communale, la sortie du nouveau bulletin communal, le démarrage du Plan d'aménagement de détail (PAD) du Pré de la Cure, l'étude de zones 30 km/h, les travaux liés à l'approbation du Plan d'aménagement local, la rénovation du toit du chalet de la Cuvigne-Dessous, la finalisation du chantier des captages d'eau de la Benda, l'installation d'un canapé forestier et d'une place de pique-nique au Rio Botzon, l'achat du bâtiment de la Banque Raiffeisen, l'application de la politique Senior+ et, entre autre, le suivi de la labélisation Cité de l'Energie.

La gestion courante a également occupé l'Exécutif, en siégeant la plupart des mardis soir aux séances du Conseil communal, en répondant aux demandes spécifiques de la population, en organisant des séances internes ou publiques, en suivant les chantiers en cours ou en participant aux comités ou assemblées de la vingtaine d'associations ou ententes intercommunales dont la Commune de Vuadens est membre. Le Conseil communal a procédé à l'engagement des nouveaux collaborateurs au sein des divers services, notamment d'un responsable du département technique et aménagement au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Il a mis en place un organigramme général et une politique en ressources humaines adaptée aux conditions actuelles du marché de l'emploi. Les tâches dans ce domaine continuent en 2023.

Sur le plan politique, le Conseil communal a pris part aux séances du Conseil général du 18 mai 2022 et du 14 décembre 2022, ainsi qu'aux séances des commissions et du bureau. Il a présenté au Législatif douze crédits, les statuts de l'Association Secours Sud Fribourgeois, le règlement d'utilisation des installations de vidéosurveillance, la délégation de compétence pour la vente du terrain (art. 816 RF partiel) au Réseau Santé et Social de la Gruyère, la planification financière 2023-2027, les comptes 2021 et le budget 2023, ainsi que d'autres objets de moindre importance. Tous les points présentés par le Conseil communal ont été acceptés par le Conseil général.

Enfin, le Conseil communal a pris part à de nombreuses représentations au sein du village, comme les manifestations publiques (anniversaires, bénichons, tir en campagne, concerts, marchés, etc.) ou les représentations officielles (accueil des nouveaux habitants, nouveaux citoyens, etc.), et à des formations spécifiques ou des conférences en lien avec des thèmes d'actualité.

Sur le plan financier, le résultat opérationnel 2022 est bénéficiaire de CHF 305'000 par rapport à un résultat déficitaire budgétisé de CHF 791'000.00. Aussi, le résultat comptable s'élève à CHF 1,04 millions par rapport à une perte budgétisée de CHF 82'000.00. Ce résultat comptable est à prendre avec des pincettes car pour l'essentiel il provient de la réévaluation du patrimoine financier à hauteur de CHF 740'000.00.

En effet, il s'agit du premier exercice comptable établi selon les nouvelles normes MCH2, dont l'objectif est d'harmoniser la comptabilité entre les communes et de travailler avec le bilan qui a dû être réévalué. Ce dernier totalise des actifs et des passifs pour CHF 37 millions, dont des capitaux propres de CHF 21 millions.

Les charges de fonctionnement présentent un écart de l'ordre de CHF 585'000.00 par rapport au budget. Cet écart est à mettre en relation avec le total du compte de fonctionnement de l'ordre de CHF 10 millions. Il s'agit de dépenses ordinaires moins importantes que budgétisées grâce à une bonne maîtrise des coûts, de charges liées plus basses, ou des charges d'intérêt inférieures de CHF 66'873.34.

Enfin, les recettes s'en retrouvent aussi améliorées avec des revenus supérieurs au budget d'environ CHF 300'000.00 pour les impôts et de CHF 147'122.26 pour la dissolution de la provision de la CPPEF. L'écart du résultat opérationnel est donc clairement expliqué.

Les comptes 2022 peuvent être qualifiés de bons et la situation financière de la Commune de solide. Cela permettra de réaliser les investissements à venir qui ne manquent pas.

Au niveau des investissements déployés en 2022, la situation est moins bonne. En effet, les dépenses d'investissement nettes s'élèvent à CHF 640'000.00 par rapport au budget d'investissement qui prévoyait des dépenses de CHF 2,5 millions. Pour y remédier à futur, il est devenu nécessaire de renforcer l'équipe du département technique avec l'engagement d'un responsable à partir de 2023. Désormais, le rythme sera tout autre.

Le Conseil communal tient enfin à remercier le personnel communal qui a œuvré avec professionnalisme au bon fonctionnement de la Commune durant toute l'année, en mettant au cœur de ses préoccupations le service à la population.

## 2 COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL 01.2022 – 12.2022



Noam REY  
Syndic

Administration générale  
Finance  
Economie



Patrick TELFSEER  
Vice-Syndic

Aménagement du territoire  
Plans et constructions



Alexandra CLERC

Ecole  
Bâtiments scolaires  
EMS de la Sionge  
Ressources humaines



Patricia GREMAUD

Agriculture  
Environnement  
Endiguements  
Triage forestier  
Tourisme



Alain HEIMO

Service de la voirie  
Gestion des déchets  
Routes et places  
Place de sport



Sébastien MEYER

Bâtiments communaux  
Relation avec les sociétés  
et culture  
Cimetière  
Pompiers



Emmanuel ROMANENS

Santé et affaires sociales  
Petite enfance  
Accueil extrascolaire  
Curatelles  
Senior+



Dominique ROPRAZ

Energie  
Service de l'ordre – Police  
Protection civile  
Protection de la population  
Naturalisation  
Déchetterie  
Suppléance voirie



Cédric SEYDOUX

Eau  
Epuraton

## 2.1 Représentation et Délégations

### CONSEIL COMMUNAL VUADENS 2021-2026

Nom - Prénom	Dicastère	Suppléance	Délégué comité association de district	Délégué assemblée association de district
Rey Noam	Syndic Administration générale Finances Economie	Aménagement du territoire Plans et constructions	ARG	
Telfser Patrick	Vice-Syndic Aménagement du territoire Plans et constructions	Administration générale Finances Economie	Mobul	ARG
Clerc Alexandra	Ecole Bâtiments scolaires EMS de la Sionge Ressources humaines	Bâtiments communaux Relation avec les sociétés et culture Cimetière Pompiers	CO EMS de la Sionge	CO2
Gremaud Patricia	Agriculture Environnement Endiguements Triage forestier Tourisme	Service de voirie Gestion des déchets Routes et places Place de sport	Endiguements de la Tréme Syndicat rive gauche Tréme Endiguement de la Sionge Triage forestier Forêts Gruyères EMS de la Sionge	ATG
Heimo Alain	Service de voirie Gestion des déchets Routes et places Place de sport	Eau Epuraton		Mobul AISG
Meyer Sébastien	Bâtiments communaux Relation avec les sociétés et culture Cimetière Pompiers	Ecole Bâtiments scolaires EMS de la Sionge Ressources humaines	CO2 CSPI La Sionge	CO de la Gruyère EMS de la Sionge
Romanens Emmanuel	Santé et affaires sociales Petite enfance et AES Curatelles Senior+	Energie Service d'ordre - Police Protection civile Protection de la population Naturalisation	Commission sociale Service curatelle Rive Sionge et rive gauche	RSSG Pro Senectute Ambulances Sud Fribourgeois EMS de la Sionge
Ropraz Dominique	Energie Service d'ordre - Police Protection civile Protection de la population Naturalisation	Santé et affaires sociales Petite enfance et AES Curatelles Senior+	Protection civile intercommunale Bassin Sionge ORCOG	Endiguement de la Tréme Syndicat rive gauche Tréme Endiguement de la Sionge Triage forestier EMS de la Sionge Option Gruyère
Seydoux Cédric	Eau Epuraton	Agriculture Environnement Endiguements Triage forestier Tourisme		AIS

## 2.2 Séance du Conseil communal



### Rythme de conduite des séances internes

Séance	Conseil communal	Personnel	Responsable	Date
Conseil communal	Tous	Secrétaire communale	Syndic	Tous les mardis à 18h00
Séance administrative	Syndic et Vice-syndic	Responsables	Syndic	Tous les lundis à 13h15
Commission technique	Dicastères Voirie, Eau, Aménagements et Bâtiments communaux	Chefs Dép. Technique et Dép. Constructions	Chef Dép. Technique	Toutes les 3 semaines, jeudi matin entre 07h00 et 09h00
Séance eau et épuration	Dicastère Eau	Chef Dép. Technique, Chef de service Eau	Conseiller com. Eau	Toutes les 3 semaines, vendredi matin entre 07h00 et 09h00
Séance eau potable	Dicastère Eau	Chef Dép. Technique, Chef de service Eau, Secrétaire Technique	Conseiller com. Eau	3 x par année

### 3 COMPOSITION DU CONSEIL GENERAL 01.2022 – 12.2022

Nom	Prénom	Parti
BARRAS-MORET	Anne-Catherine	PLR
BERSET-MORAND	Nicole	PLR
BOVIGNY	Daniel	PS-Les Verts
BRODARD	Fabrice	PS-Les Verts
CHAPERON	Valérie	MI
CHOLLET	Jacques	MI
EGGER	Sylvain	MI
FAVRE	Jérôme	UDC
GENOUD	Alain	Le Centre
GENOUD	François	MI
GENOUD	Patrick	Le Centre
GENOUD	Vincent	MI
GRANDGIRARD	Joël	UDC
KILCHOER	Yvan	Le Centre
LEUENBERGER	René	PS-Les Verts
LEVRAT	Christian	PS-Les Verts
LEVRAT	Marie	PS-Les Verts
MORADPOUR	Alain	Le Centre
MORAND	François	MI
MORET	Cindy	Le Centre
MORET	Jérôme	UDC
PERRINJAQUET	Delphine	PS-Les Verts
PROGIN	Marc	Le Centre
ROMANENS	Elsa	PS-Les Verts
ROMANENS	Florence	Le Centre
ROMANENS SCAIOLA	Nathalie	PLR
SEYDOUX	Isabelle	MI
SUDAN	Bernard	MI
SUDAN	Michel	PLR
THÜRLER	Claude	PLR

#### 3.1 Séances du Conseil général

Dates des séances du Conseil général pour la législature 2021-2026

2021	2022	2023	2024	2025	2026
	18 mai	24 mai	15 mai	21 mai	22 avril (fin législature)
15 décembre	14 décembre	13 décembre	11 décembre	10 décembre	6 mai (séance constitutive)

### 3.2 Objets votés

<b>Séance du 18 mai 2022</b>	
1	Comptes 2021 de la Commune et du Fonds Louis Guigoz, rapport de la Commission financière sur la base du rapport de la fiduciaire et approbation
2	Demande de crédit d'ouvrage : Achat d'un tracteur
3	Demande de crédit d'étude : Trottoir Le Briez – accès arrêt Mobul
4	Demande de crédit d'ouvrage : Remplacement conduite EP Route cantonale – Le Dally
5	Demande de crédit d'ouvrage : Rénovation et réalisation EP/EU-EC Quartier du Margy – Route du Briez
6	Demande de crédit d'ouvrage : Achat du bâtiment de la Banque Raiffeisen de Vuadens
7	Association des Ambulances du Sud fribourgeois – Association Secours Sud Fribourgeois : approbation des statuts
8	Réseau Santé et Social de la Gruyère : modification des statuts – approbation
9	Règlement d'utilisation des installations de vidéosurveillance avec enregistrement sur le périmètre de l'école primaire de Vuadens – approbation

<b>Séance du 14 décembre 2022</b>	
1	Vente de terrain – demande de délégation de compétence
2	Reprise collecteurs EU et EC, secteur Saint-Vincent
3	Reprise conduite EP, secteur La Cuva – Les Colombettes
4	Budgets 2023 de la Commune
4.1.	Budget de compte de résultat
4.1.1	Demande de crédit d'engagement Site pollué de l'Adrey – complément d'investigation technique
4.2.	Budget de compte des investissements
4.2.1.	Demande de crédit d'étude : Réalisation d'une conduite de transport EP, secteur Route de Planchy - Route du Briez
4.2.2.	Demande de crédit d'ouvrage : Service de voirie – achat d'un véhicule utilitaire
4.2.3.	Demande de crédit d'ouvrage : Administration communale – porte d'accès aux locaux
4.2.4.	Demande de crédit d'ouvrage : Columbarium – réalisation
4.2.5.	Demande de crédit d'ouvrage : Les Craux II – mise en séparatif, rénovation EP et EC et routes
4.2.6.	Demande de crédit-cadre : EMS de la Sionge – équipement du terrain
4.3.	Vote final des budgets de fonctionnement et d'investissements

### 3.3 Propositions

<b>Séance du 18 mai 2022</b>	
1	Ordre public au centre du village
2	Étude des options de route de contournement afin de lier la route cantonale directement aux zones d'activités et industrielles
3	Coactivités possibles de la zone sportive des Colombettes en associant les sociétés ou parties intéressées
4	Plan de mobilité durable
5	Introduction d'une "heure communale"

<b>Séance du 14 décembre 2022</b>	
1	Promotion de la biodiversité
2	AG Culturel

### 3.4 Composition des commissions

<b>COMMISSION DES NATURALISATIONS</b>	<b>COMMISSION DU FDS LOUIS GUIGOZ</b>
Berset Nicole (CG) Brodard Fabrice (CG) Genoud François (CG) Moret Jérôme (CG) Moret Cindy (CG) Ropraz Dominique (CC)	Gremaud Patricia (CC) Guigoz Yves Magnin Frédéric Meyer Sébastien (CC) Romanens Emmanuel (CC) Schouwey Christiane Tercier Chantal Teyssier Guylhaine Yerly Florence
<b>COMMISSION FINANCIERE</b>	<b>COMMISSION D'AMENAGEMENT</b>
Genoud Alain (CG) Grandgirard Joël (CG) Levrat Christian (CG) Moradpour Alain (CG) Seydoux Isabelle (CG) Sudan Bernard (CG) Thürler Claude (CG)	Favre Jérôme (CG) Heimo Alain (CC) Leuenberger René (CG) Levrat Marie (CG) Morand François (CG) Progin Marc (CG) Seydoux Cédric (CC) Sudan Michel (CG) Telfser Patrick (CC)
<b>COMMISSION DE L'ENERGIE</b>	<b>COMMISSION VUADENS DEMAIN</b>
Genoud Pierre-Alain Oberson Claude Ottiger Jonas Pittet Christophe Ropraz Dominique (CC) Seydoux Cédric (CC) Telfser Malena	Egger Sylvain (CG) Follonier Dumartheray Crystel Gauthey Steve Perrinjaquet Delphine (CG) Romanens Elsa (CG) Romanens Florence (CG) Romanens Scaiola Nathalie (CG)

## 4 ORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUX

L'année 2022 a vu l'instauration d'un organigramme pour l'ensemble des services communaux, validé par l'Exécutif en avril 2022 et présenté à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la commune.

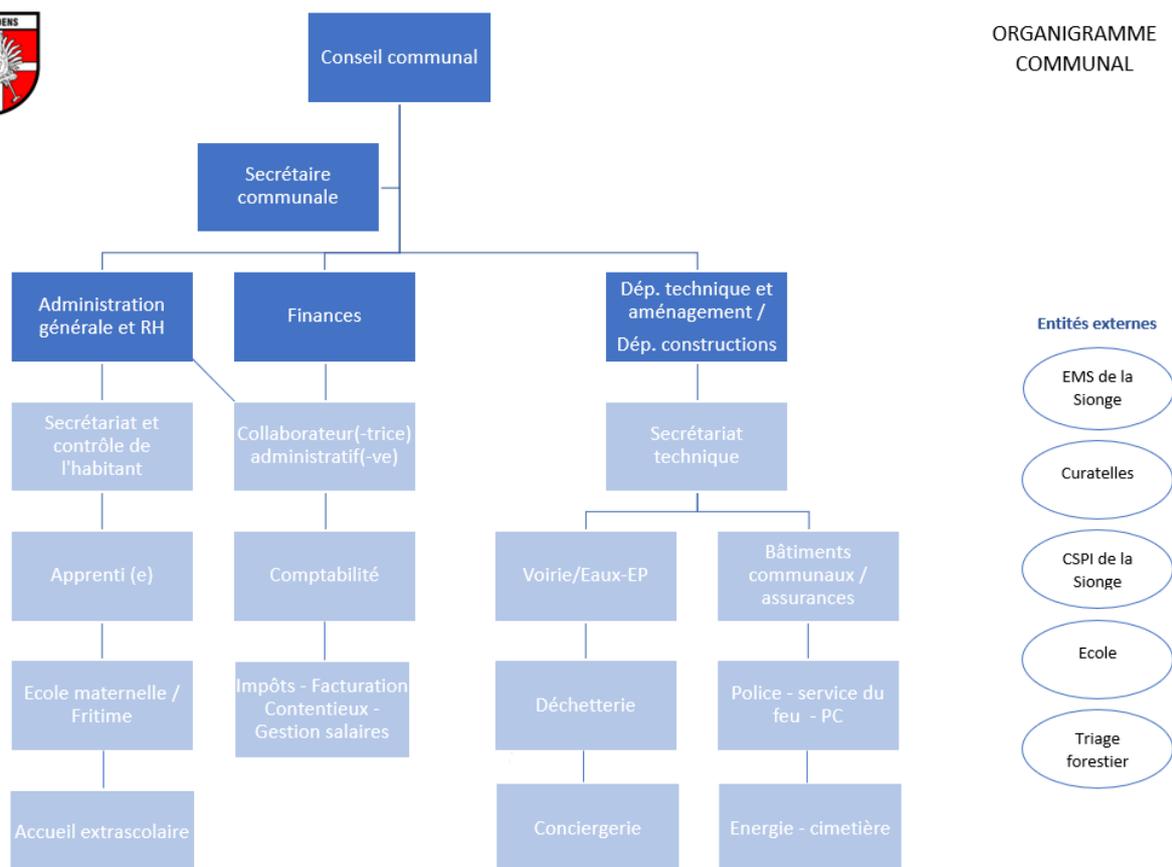
Le Conseil communal entend mener une politique des ressources humaines bien définie, axée sur un environnement et des conditions de travail attractifs pour ses collaboratrices et collaborateurs dans le but d'offrir des prestations de qualité à la population. Les tâches et missions étant en pleine croissance, le Conseil communal a dans un premier temps renforcé son administration.

Le Conseil communal a procédé à l'engagement d'une nouvelle collaboratrice administrative à un taux de 50%, rattachée principalement au service des finances. Parallèlement, l'organisation du service technique a été redéfinie. Celui-ci sera, dès 2023, scindé en deux départements afin de pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations sur les projets actuels et futurs en augmentation depuis quelques années, qu'ils proviennent du domaine privé ou public.

Equivalent plein temps (EPT)

	01-08.2022	09-12.2022
Administration	4.70	5.20
Administration école	0.40	0.40
AES	1.60	1.60
AEV	0.60	0.60
Conciergerie	3.25	3.25
Voirie	3.00	3.00
Déchetterie	0.35	0.35
Total EPT	13.90	14.40

## 4.1 Organigramme



## 4.2 Responsables au 31.12.2022

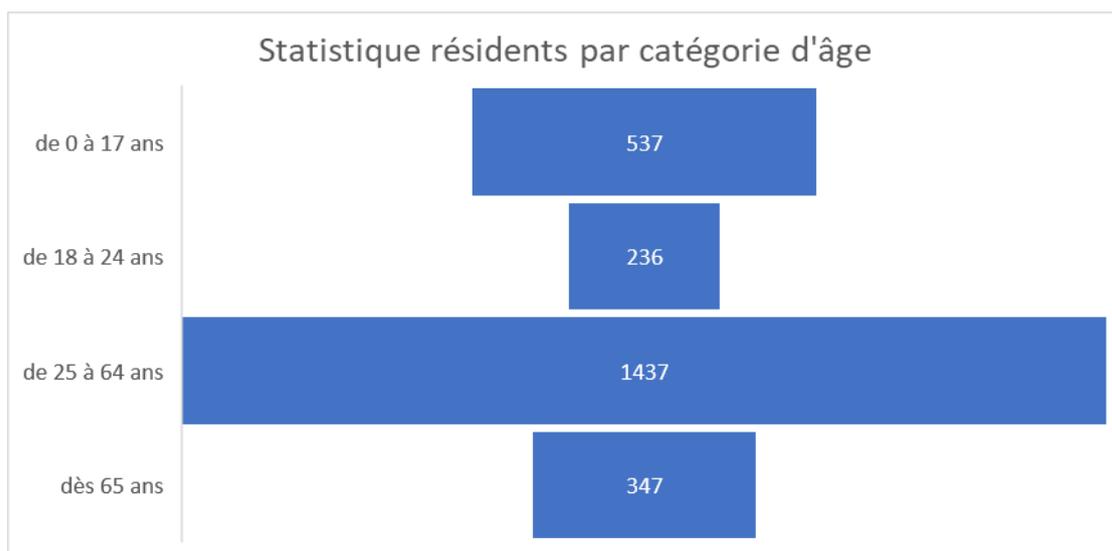
Margueron Véronique	Secrétaire communale Administration générale et RH
Richert Olivier	Département des finances
Von Däniken Laurent	Département technique et aménagement

## 4.3 Quelques chiffres

### 4.3.1 ADMINISTRATION

En 2022, le contrôle des habitants a enregistré les arrivées de 298 personnes ainsi que les départs de 254 résidents. La population de Vuadens est de 2557 au 31.12.2022 (situation arrêtée au 20.04.2023). Nous comptons 44 habitants de plus.

Ci-dessous vous trouvez la statistique du nombre de résidents par catégorie d'âge :



Au niveau des écoles, à la rentrée 2022-2023, nous comptons 238 élèves répartis comme suit :

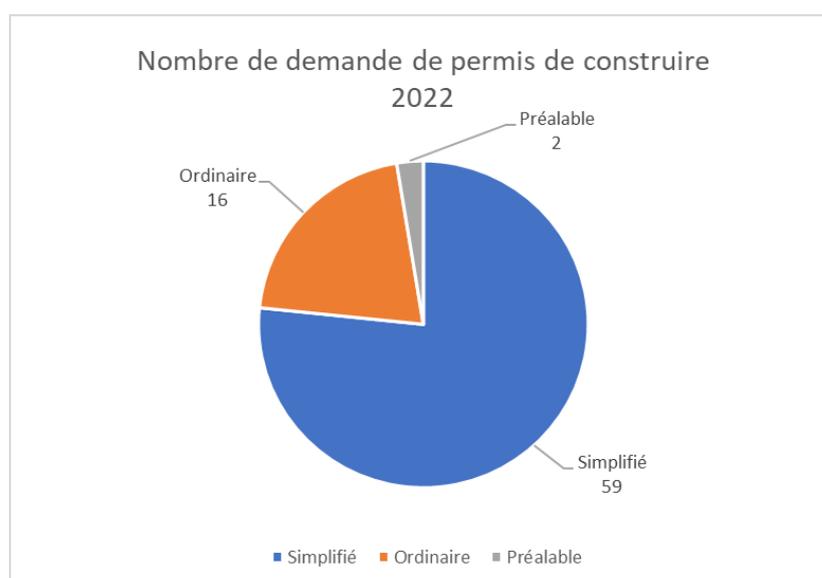
- 1H-2H : 58 élèves
- 3H-4H : 66 élèves
- 5H-6H : 58 élèves
- 7H-8H : 56 élèves

#### 4.3.2 TECHNIQUE

##### 4.3.2.1 Aménagement du territoire

#### Nombre de demande de permis 2022

Simplifié	59
Ordinaire	16
Préalable	2
<b>Totaux</b>	<b>77</b>



#### 4.3.2.2 Approvisionnement en eau

Nous avons actuellement 701 compteurs d'eau communaux installés sur notre territoire, dont 680 sont relevés au moyen des ondes radio.

### 4.4 Finances Comptes 2022

#### 4.4.1 FINANCEMENTS SPECIAUX – TAUX DE COUVERTURE

Selon la législation en vigueur, les dépenses pour les financements spéciaux doivent être couvertes à 100 % pour l'approvisionnement en eau et pour le traitement des eaux usées, ainsi qu'à 70 % pour la gestion des déchets, par les recettes provenant principalement des taxes. Ci-dessous vous trouvez les taux de couverture à fin 2022 :

Approvisionnement en eau	100.00 % (budget 100.00 %)
Traitement des eaux usées	100.00 % (budget 100.00 %)
Gestion des déchets	85.70 % (budget 74.82 %)

#### 4.4.2 COMPTES 2022

## COMPTES 2022

Les comptes de résultats, des investissements, le bilan, ainsi que les annexes se trouvent dans le document intitulé « Comptes 2022 – rapport ».

#### a) Réserves de réévaluation des patrimoines administratif et financier

Selon la nouvelle loi sur les finances communales (MCH2), une réévaluation du patrimoine administratif était nécessaire afin de porter au bilan au 01.01.2022 les valeurs brutes des investissements de ces 20 dernières années (2001 à 2021), ainsi que le calcul des amortissements cumulés pour la même période en appliquant rétroactivement les taux MCH2.

29500.00 Réévaluation du patrimoine administratif au 01.01.2022	CHF 7'209'611.87
29501.00 Réévaluation approvisionnement en eau potable au 01.01.2022	CHF 2'794'103.90
29502.00 Réévaluation traitements des eaux usées au 01.01.2022	CHF 2'929'735.50
29503.00 Réévaluation gestion des déchets au 01.01.2022	CHF 490'874.80
29600.00 Réévaluation du patrimoine financier	CHF 4'406'254.00
Total de réévaluation des patrimoines	<u>CHF 17'830'580.10</u>

La nouvelle directive no 12/2022 du Service des Communes propose différentes variantes pour dissoudre la réserve de réévaluation du patrimoine administratif, constituée au 01.01.2022 lors du passage aux normes MCH2. Cette réserve au 01.01.2022 se montait à CHF 7'209'611.87. Le Conseil communal a opté pour une dissolution linéaire de CHF 718'671.20 pendant 10 ans, soit de 2022 à 2031 compris, afin de couvrir principalement les amortissements sur les réévaluations, c'est-à-dire sur les biens déjà amortis auparavant, qui font l'objet à nouveau d'un amortissement annuel à comptabiliser, après retraitements MCH2.

Voici le détail des opérations de cette réserve de réévaluation (compte 29500.00) :

01.01.2021	Réévaluation du patrimoine administratif		<b>CHF 7'209'611.87</b>
31.12.2022	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF 718'671.20
31.12.2023	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF 718'671.20
31.12.2024	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF 718'671.20
31.12.2025	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF 718'671.20
31.12.2026	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF 718'671.20
31.12.2027	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF 718'671.20
31.12.2028	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF 718'671.20
31.12.2029	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF 718'671.20
31.12.2030	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF 718'671.20
31.12.2031	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	<u>CHF 718'671.07</u>
31.12.2022	Solde prélevé sur la réserve et lié au capital propre		<u>CHF 22'900.00</u>

De plus, la réserve de réévaluation du patrimoine financier doit être virée en 2022 en un bloc à la fortune. Aussi, la situation du capital propre (fortune) est la suivante (compte 29990.00) :

01.01.2022	Résultats cumulés des années précédentes		CHF 3'489'472.75
01.01.2022	Reprise du bâtiment de l'EMS de la Sionge		CHF 1'730'542.00
01.01.2022	Reprise des emprunts de l'EMS de la Sionge (bâtiment)	-	CHF 1'633'500.00
31.12.2022	Virement de la réserve de réévaluation du patrimoine financier		<u>CHF 4'406'254.00</u>
31.12.2022	Solde des résultats cumulés des années précédentes		<u>CHF 7'992'768.75</u>

Enfin, les réserves de réévaluation des installations d'eau potable, d'eaux usées et de gestion des déchets sont virées aux réserves existantes. Toutefois, la loi demande deux fonds spéciaux pour chaque chapitre au lieu d'un seul, à savoir un fonds pour le renouvellement des installations (investissements), et un fonds pour l'équilibre du compte (charges et produits courants d'exploitation).

N'ayant pas pu définir à quel fonds les montants retraités devaient être attribués, nous avons appliqué la proposition du Service des Communes et octroyé 2/3 au fonds spécial pour le maintien de la valeur (investissements), et 1/3 au fonds spécial à l'équilibre du compte (charges et produits courants d'exploitation). Cette répartition est calculée sur les valeurs au 31.12.2021, avant retraitement MCH2.

Voici la situation de ces réserves :

EAU POTABLE : Fonds spécial pour le maintien de la valeur (FSMV)

29001.00	Fonds spécial pour le maintien de la valeur au 01.01.2022		CHF 1'665'841.18
	./. Virement 1/3 au fonds d'équilibre du compte	-	CHF 555'280.39
	Virement total de la réévaluation MCH2, compte 29501.00		CHF 1'754'122.90
	+ Attribution 2022 pour le maintien de la valeur		<u>CHF 117'806.41</u>
29001.00	Solde fonds spécial maintien de la valeur au 31.12.2022		<u>CHF 2'982'490.10</u>

EAU POTABLE : Fonds spécial pour l'équilibre du compte (FSEC)

29001.01	Fonds spécial pour l'équilibre du compte au 01.01.2022		CHF 0.00
	+ Virement 1/3 du fonds maintien de la valeur		CHF 555'280.39
	+ Attribution 2022 pour l'équilibre du compte		<u>CHF 108'471.72</u>
29001.01	Solde fonds spécial maintien de la valeur au 31.12.2022		<u>CHF 663'752.11</u>

EAUX USEES : Fonds spécial pour le maintien de la valeur (FSMV)

29002.00	Fonds spécial pour le maintien de la valeur au 01.01.2022	CHF	751'437.53
	./-. Virement 1/3 au fonds d'équilibre du compte	-	CHF 250'479.18
	Virement total de la réévaluation MCH2, compte 29502.00		CHF 1'239'705.89
	+ Attribution 2022 pour le maintien de la valeur		<u>CHF 11'238.49</u>
29002.00	Solde fonds spécial maintien de la valeur au 31.12.2022		<u>CHF 1'751'902.73</u>

EAUX USEES : Fonds spécial pour l'équilibre du compte (FSEC)

29002.01	Fonds spécial pour l'équilibre du compte au 01.01.2022	CHF	0.00
	+ Virement 1/3 du fonds maintien de la valeur		CHF 250'479.18
	./-. Prélèvement 2022 pour l'équilibre du compte	-	CHF 68'379.34
29002.01	Solde fonds spécial maintien de la valeur au 31.12.2022		<u>CHF 182'099.84</u>

GESTION DES DECHETS : Fonds spécial pour le maintien de la valeur (FSMV)

29003.00	Fonds spécial pour le maintien de la valeur au 01.01.2022	CHF	0.00
	Virement total de la réévaluation MCH2, compte 29503.00		CHF 490'874.80
	./-. Prélèvement 2022 pour le maintien de la valeur	-	<u>CHF 20'240.00</u>
29003.00	Solde fonds spécial maintien de la valeur au 31.12.2022		<u>CHF 470'634.80</u>

**b) Commentaires**

Le compte de fonctionnement 2022 dégage **un bénéfice de CHF 1'047'520.08** (MCH2), alors qu'en 2021 il s'élevait à CHF 1'106'056.65 (MCH1). Le budget de fonctionnement prévoyait un déficit de CHF 82'780.07 (MCH2).

Le résultat opérationnel, regroupant le résultat provenant des activités d'exploitation [REX] et le résultat provenant des financements [RFI], représente un bénéfice de CHF 305'948.88 alors que le budget prévoyait une perte de CHF 791'613.47 (voir Annexe 0 Compte de résultat 2022).

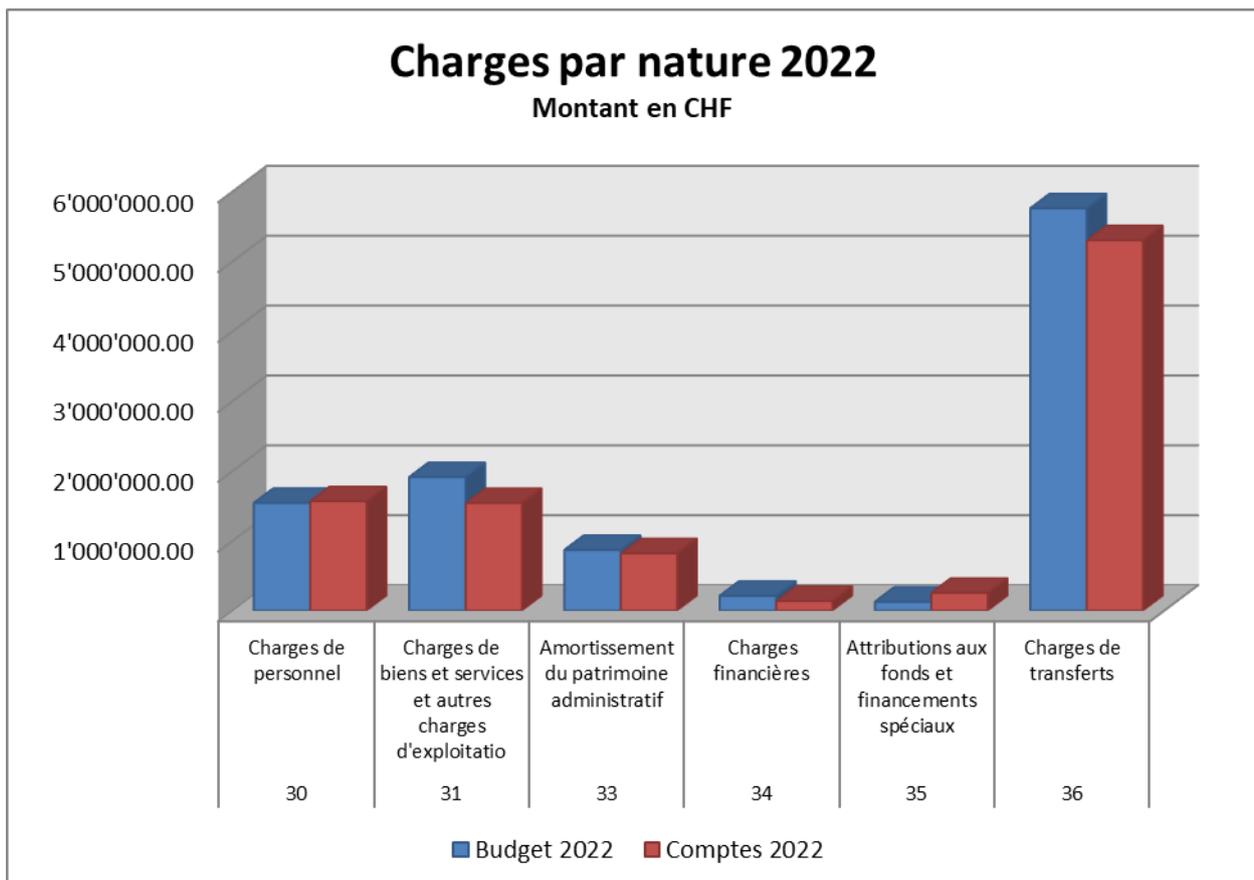
	Désignation	Budget 2022		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	1'282'905.35	235'329.00	1'208'163.15	234'207.95
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	248'806.17	73'550.00	230'084.52	78'123.32
2	FORMATION	3'198'232.45	153'479.80	3'097'731.61	136'951.10
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	287'872.90	2'000.00	226'776.36	2'000.00
4	SANTÉ	1'172'382.95	7'800.00	999'767.15	4'806.75
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	1'208'436.75	27'750.00	1'173'559.63	26'169.65
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	1'105'050.15	54'924.00	1'098'600.08	56'987.75
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1'531'571.35	1'249'022.00	1'440'786.39	1'205'030.44
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	139'879.55	56'414.00	100'576.66	97'224.59
9	FINANCES ET IMPÔTS	337'591.65	8'569'680.40	77'493.71	8'859'557.79
	TOTALISATION	10'512'729.27	10'429'949.20	9'653'539.26	10'701'059.34
	Résultat		82'780.07	1'047'520.08	

## Charges de fonctionnement

Le budget prévoyait CHF 10'512'729.27 de charges et les comptes 2022 enregistrent un total de charges de CHF 9'653'539.26, soit une différence de CHF 859'189.94.

Les principales variations entre le budget et les comptes, sont les suivantes :

• Intérêts des dettes	CHF	- 66'873.34
• Provision pour la Caisse de pension de l'Etat de Fribourg	CHF	- 147'122.26
• Amortissements planifiés	CHF	- 47'449.00
• Participation à l'EMS de la Sionge	CHF	- 165'154.95
• Entretien des bâtiments	CHF	- 27'433.75
• Participation au Syndicat Rive Gauche de la Trême	CHF	- 57'241.60
• Réévaluations sur créances	CHF	- 92'351.11
• Entretien des infrastructures eau	CHF	- 54'737.00
• Entretien des infrastructures traitement des eaux usées	CHF	- 32'543.55
• Prestations de l'Association d'accueil familial de jour et des crèches/garderies	CHF	- 10'825.30



## Revenus de fonctionnement

Le budget prévoyait CHF 10'429'949.20 de recettes globales et les comptes 2022 enregistrent un total de recettes de CHF 10'701'059.34. Sans tenir compte des imputations internes et des prélèvements sur réserves et financements spéciaux de CHF 909'725.84, elles s'élèvent à CHF 9'791'333.50 contre CHF 9'338'346.80

budgetisés sans les imputations internes, les prélèvements sur les réserves et financements spéciaux. Cela dit, nous enregistrons une augmentation des revenus de CHF 452'986.70 par rapport au budget, soit de 4.85 %. Les principales augmentations proviennent des impôts directs des personnes physiques et morales (+ CHF 151'290.34) et des autres impôts directs (+ CHF 142'059.20).

La provision pour les impôts directs, qui comprennent les impôts sur les revenus et fortunes des personnes physiques ainsi que sur les bénéfices et capitaux des personnes morales, est en augmentation pour l'année 2022 de CHF 151'290.34 par rapport au montant budgété. Ceci s'explique par le fait que lors de l'établissement des budgets, la base prise en compte était celle des impôts 2019 facturés au 30.06.2021, de laquelle étaient appliquées les augmentations transmises par le Service cantonal des contributions, soit :

	Revenus	Fortune	Bénéfice	Capital
2019-2020	1.20%	1.50%	-15.00%	-10.00%
2020-2021	1.40%	-14.40%	1.00%	0.00%
2021-2022	2.00%	-12.20%	3.50%	0.00%

Pour le calcul de la provision 2022, nous tenons compte des informations plus récentes fournies lors de l'établissement des budgets 2023, soit la facturation des impôts 2021 arrêtée au 30.06.2022, corrigée des taux de progression suivants :

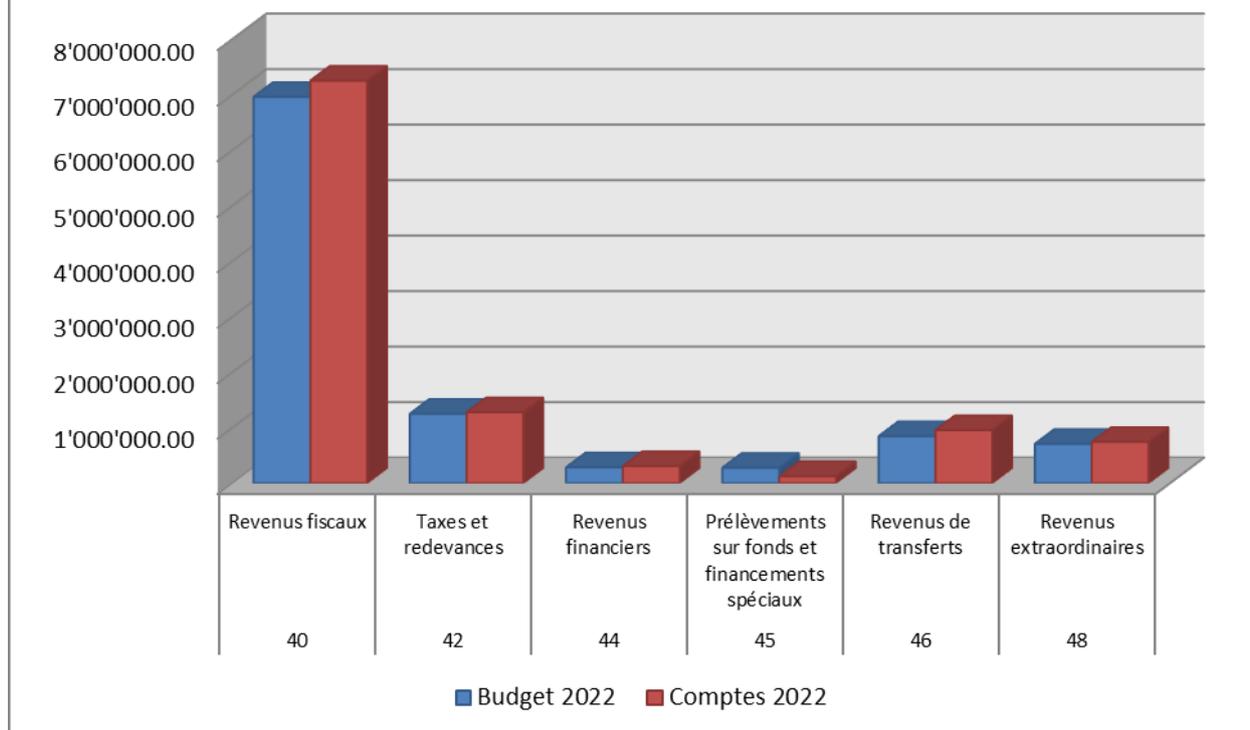
	Revenus	Fortune	Bénéfice	Capital
2020-2021	0.40%	-17.00%	-5.00%	0.00%
2021-2022	2.00%	-13.30%	1.50%	0.00%

A titre de comparaison, ci-dessous, les progressions réelles entre les facturations 2019 et 2020, incluant l'incidence de la réforme fiscale, sont les suivantes :

Revenus	Fortune	Bénéfice	Capital
-0.68%	5.46%	-33.90%	-93.00%

## Revenus par nature 2022

Montant en CHF



### Dépenses d'investissement

#### c) Investissements annoncés comme terminés à fin 2022

Dans les comptes 2022, 6 investissements sont annoncés comme terminés, soit :

#### 0290.5290.00 Crédit pour la revalorisation des bâtiments

Décision de l'Assemblée communale du 04.12.2013		Fr.	130'000.00
		-----	
		Fr.	130'000.00
		=====	
Utilisations	2014	Fr.	29'040.35
	2018	Fr.	9'020.80
	2022	Fr.	90'000.00
		-----	
		Fr.	128'061.15
		=====	

Ces travaux étant réalisés, l'investissement a été transféré au bilan et l'amortissement débutera dès 2023.

2170.5040.00 Réaffectation local feu en petite gym et transformation local chauffage

Décision du Conseil général du 29.11.2017	Fr.	617'000.00
	-----	
	Fr.	617'000.00
	=====	

Utilisations	2018	Fr.	154'954.40
	2019	Fr.	296'010.25
	2020	Fr.	43'911.00
	2021	Fr.	4'074.15
	2022	Fr.	99'959.75
		-----	
		Fr.	598'544.55
		=====	

Ces travaux étant réalisés, l'investissement a été transféré au bilan et l'amortissement débutera dès 2023.

2170.5040.01 Installation de panneaux photovoltaïques sur le complexe

Décision du Conseil général du 09.12.2020	Fr.	41'500.00
	-----	
	Fr.	41'500.00
	=====	

Utilisations	2021	Fr.	42'423.40
	2022	Fr.	-8'395.00
		-----	
		Fr.	34'028.40
		=====	

Ces travaux étant réalisés, l'investissement a été transféré au bilan et l'amortissement débutera dès 2023.

2170.5040.02 Réfection préau scolaire, marches d'escalier et talus

Décision du Conseil général du 09.12.2020	Fr.	70'000.00
	-----	
	Fr.	70'000.00
	=====	

Utilisations	2021	Fr.	55'646.50
	2022	Fr.	9'160.65
		-----	
		Fr.	64'807.15
		=====	

Ces travaux étant réalisés, l'investissement a été transféré au bilan et l'amortissement débutera dès 2023.

2170.5040.03 Remplacement barrière école et sécurisation cour

Décision du Conseil général du 19.04.2021	Fr.	40'000.00
	-----	
	Fr.	40'000.00
	=====	

Utilisations	2021	Fr.	35'089.30
	2022	Fr.	1'653.22
			-----
		Fr.	36'742.52
			=====

Ces travaux étant réalisés, l'investissement a été transféré au bilan et l'amortissement débutera dès 2023.

#### 8200.5010.01 Création d'une piste à tracteur secteur "Benda du Milieu" 3

Décision du Conseil général du 15.12.2021		Fr.	60'000.00
			-----
		Fr.	60'000.00
			=====

Utilisations	2022	Fr.	59'913.40
			-----
		Fr.	59'913.40
			=====

Ces travaux étant réalisés, l'investissement a été transféré au bilan et l'amortissement débutera dès 2023.

L'excédent des dépenses nettes d'investissement porté au bilan s'élève à CHF 642'931.73. Il augmente le patrimoine administratif. Le budget prévoyait CHF 2'508'600.00 de dépenses nettes. La différence représente des investissements non encore réalisés ou en cours d'exécution. Les montants des investissements en cours ont été reportés dans le cadre du budget des investissements 2023.

#### **d) Explication des variations entre le budget et les comptes**

##### **Charges salariales globales**

Un écart de CHF 34'164.87 est à relever dans le groupe de compte en lien avec les salaires. Afin de soutenir le service des finances, nous avons engagé notre ancienne apprentie à 50 % dès août 2022. De plus, plusieurs remplacements ou augmentations de taux d'activité sont intervenus par suite d'absences de longue durée pour raison de maladie.

Compte	Désignation	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1'078'245.00	1'108'427.88	-30'182.88
304	Allocations	1'443.00	2'966.25	-1'523.25
305	Cotisations patronales	204'238.00	206'696.74	-2'458.74
		1'283'926.00	1'318'090.87	-34'164.87

**0 ADMINISTRATION GENERALE**

**0120 Exécutif**

**0120.3170.01 Promotion civique + CHF 1'075.00**

Par suite de la période COVID durant laquelle nous n'avions pu organiser de soirée de promotion civique et des nouveaux citoyens, nous avons corrigé cela en invitant les jeunes de deux années concernées ainsi que les nouveaux habitants de notre commune.

**0120.3199.00 Autres charges d'exploitation (cadeaux pour tiers) + CHF 2'005.25**

Une participation à l'organisation du passage du Tour de France à hauteur d'environ CHF 2'700.00 a été réalisée en plus du budget alloué dans ce compte.

**0210 Administration des finances et des contributions**

**0210.3130.01 Frais de rappel et de poursuites + CHF 6'825.55**

L'externalisation des débiteurs génère un surcoût dans ce compte. Celui-ci représente notre participation aux frais de recouvrement de créances, soit pour les nouvelles affaires 10 % du montant dû encaissé, pourcentage qui monte à 20 % pour des montants à l'étranger. Pour les anciens actes de défauts de biens (ADB), toujours propriétés de la commune, ceux-ci génèrent, en cas de rachat, des frais à hauteur de 50 % du montant encaissé.

Nombre de dossiers transmis à Helveticum	264	(anciens ADB et nouvelles créances)
Nombre de dossiers clôturé	52	
Nombre de dossiers payé	33	
Nombre de dossiers en cours	179	

Les encaissements représentent environ CHF 50'000.00.

**0210.4260.02 Remboursement de frais de rappel et de poursuites - CHF 7'400.95**

Auparavant, un forfait de CHF 50.00 pour frais administratif était ajouté aux créances faisant l'objet d'une mise en poursuite, en sus des frais de rappel.

À la suite de l'externalisation du recouvrement de créances, seuls les frais de rappel facturés ou encaissés sont inscrits dans ce compte.

**0220 Services généraux, autres**

**0220.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel - CHF 4'798.40**

Hormis la participation aux cours interentreprises pour l'apprenti, une participation financière (CHF 3'750.00) était prévue en faveur du personnel communal pour une formation qui n'a finalement pas eu lieu.

<b>0220.3102.00</b>	<b>Imprimés et publication</b>	<b>+</b>	<b>CHF</b>	<b>1'316.85</b>
---------------------	--------------------------------	----------	------------	-----------------

En plus des coûts estimés pour les annonces et diverses publications, les coûts des diverses annonces de recherches de collaborateurs se sont montés à environ CHF 2'500.00.

<b>0220.3113.00</b>	<b>Matériel informatique</b>	<b>+</b>	<b>CHF</b>	<b>4'809.10</b>
---------------------	------------------------------	----------	------------	-----------------

La mise en place du nouvel organigramme a nécessité l'adaptation matériel de l'équipement informatique des responsables de service, par l'achat de 3 portables. De plus, l'arrivée d'un nouvel apprenti demandait un poste de travail supplémentaire, récupéré à la suite du remplacement de postes fixes par des portables.

<b>0220.3118.00</b>	<b>Acquisition de logiciels et de licences</b>	<b>-</b>	<b>CHF</b>	<b>8'779.20</b>
---------------------	--	----------	------------	-----------------

Plusieurs applications informatiques en lien avec notre application métiers étaient prévues d'être mises en production, décompte TVA, nouvelle mouture pour les e-bill, e-déménagement. Le canton mettant en place certaines directives avec le projet DIGI-FR, ou le changement de prestataire pour e-bill (reprise des services de Sixpaynet par PostFinance), la mise en place de ces différents modules a été repoussée à 2023, voire 2024.

<b>0291</b>	<b>Café de la Gare</b>
-------------	------------------------

<b>0291.3144.00</b>	<b>Entretien bâtiment Café de la Gare - administration</b>	<b>-</b>	<b>CHF</b>	<b>7'182.35</b>
---------------------	--	----------	------------	-----------------

Il était inscrit au budget un montant de CHF 10'000.00 afin d'étudier les différentes améliorations à faire au niveau du bâtiment de l'administration, notamment l'affectation ou l'aménagement de diverses salles. Cette réflexion a été faite à l'interne et sans coût.

<b>0292</b>	<b>Foyer</b>
-------------	--------------

<b>0292.3144.00</b>	<b>Entretien bâtiment Foyer</b>	<b>-</b>	<b>CHF</b>	<b>10'500.75</b>
---------------------	---------------------------------	----------	------------	------------------

L'audit CVSE (énergie) prévu en 2022 pour un montant de CHF 10'500.75 a été reportée au budget 2023.

<b>0292.3401.00</b>	<b>Intérêts passifs des engagements financiers</b>	<b>-</b>	<b>CHF</b>	<b>8'075.05</b>
---------------------	--	----------	------------	-----------------

Les taux des emprunts renouvelés liés au bâtiment du foyer sont meilleurs que ceux retenus pour l'établissement des budgets.

<b>0294</b>	<b>Edilité (conciergerie-AES)</b>
-------------	-----------------------------------

<b>0294.3120.00</b>	<b>Eau, énergie, combust., déchets – bât. Edilité concier. AES</b>	<b>-</b>	<b>CHF</b>	<b>11'774.65</b>
---------------------	--	----------	------------	------------------

L'extourne de la provision estimée 2021 des charges de chauffage pour ce bâtiment s'élève à environ CHF 10'000.00. De ce fait, les charges 2021 étaient surestimées du même montant.

**1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE**

**1110 Police communale**

**0110.3130.00.01 Prestations de services de tiers Police communale - CHF 1'500.00**

Nous n'avons pas eu besoin de faire appel à l'entreprise de sécurité mandatée durant l'année 2022.

**0110.3158.00 Contrat de maintenance - CHF 1'475.50**

L'installation de vidéosurveillance ayant été faite durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2022, le contrat de maintenance y relatif commence en 2023.

**1500 Service du feu**

**1500.3130.01 Prestations de tiers - CHF 4'000.00**

La mise en place du système d'information des bâtiments (Sibat) pour le contrôle de ceux-ci n'a pas été mis en place durant l'année 2022, dans l'attente d'information de l'ECAB.

**1626 Organisations régionales de protection civile**

**1626.3120.00 Eau, énergie, combustible, élimination déchets + CHF 306.40**

À la suite d'une inondation dans les locaux de la PC, l'assèchement de celui-ci a nécessité l'utilisation d'un déshumidificateur en continu durant plusieurs jours. Le sinistre a été pris en charge en partie par notre assurance.

**2 FORMATION**

**2170 Bâtiments scolaires**

**2170.3101.00 Produits de nettoyage et matériel de conciergerie + CHF 4'019.60**

L'augmentation de ce compte provient du solde de l'inventaire 2021, environ CHF 9'000.00. Les normes MCH2 ne permettent plus de compte au bilan « stock de matériel ». De ce fait, nous ne procédons plus à un inventaire chiffré en fin d'année.

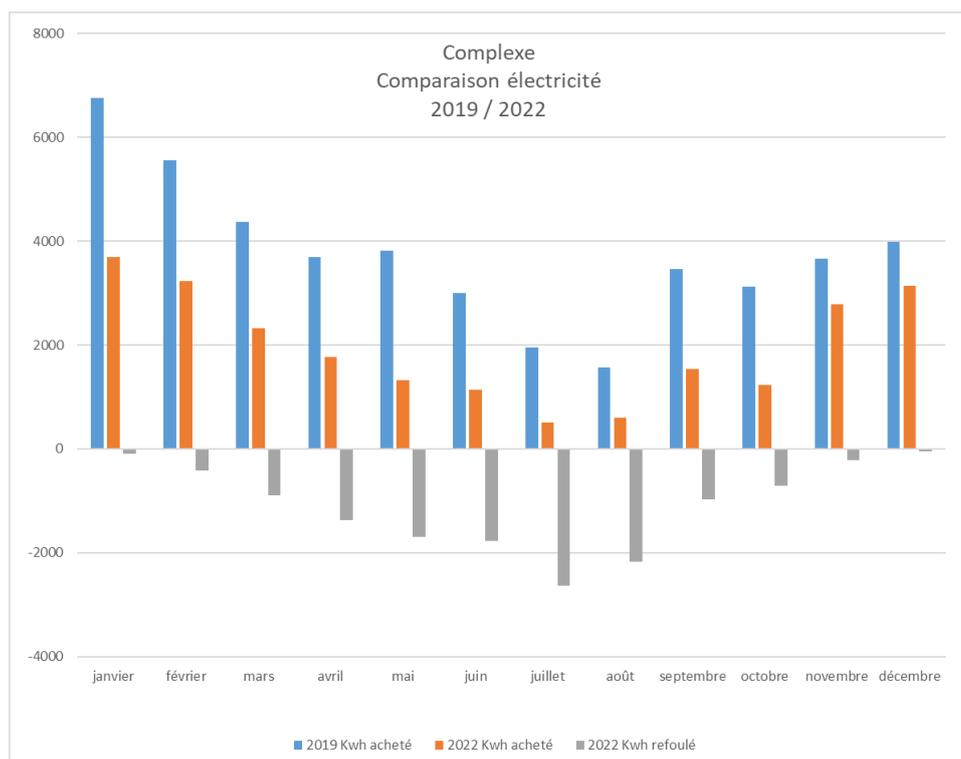
**2170.3130.00 Frais de conciergerie externe + CHF 1'171.25**

Hormis la mise à disposition de personnel pour les nettoyages d'été par une entreprise mandatée (environ CHF 700.00), nous avons loué des nacelles pour l'entretien de différents bâtiments (environ CHF 1'400.00).

**2172 Complexe**

**2172.3120.00 Eau, énergie, combustible - complexe - CHF 10'752.05**

Les coûts de chauffage se sont montés à environ CHF 28'000.00 alors que le budget prévoyait CHF 35'000.00 (- CHF 7'000.00). De plus, à la suite de la pose des panneaux solaires en juillet 2021, notre besoin en énergie provenant du réseau a diminué. En 2019, nous avons acheté environ 45'000 Kwh pour le bâtiment du complexe. Par contre, durant l'année 2022, nous n'avons eu besoin que d'environ 23'000 Kwh et nous avons, en parallèle, revendu environ 13'000 Kwh (environ CHF 1'000.00).



## 2180 Structures d'accueil extrascolaire

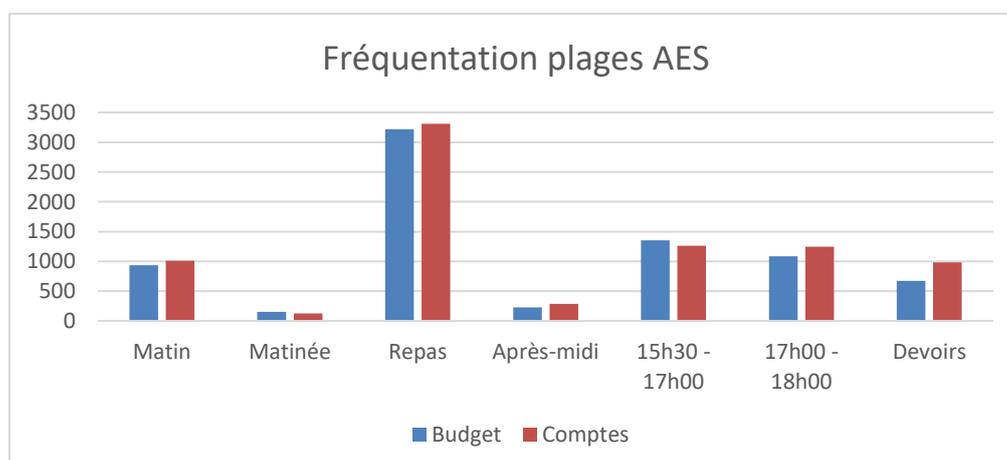
Le déficit de l'Accueil extra-scolaire se monte à CHF 58'167.50 à fin 2022 alors que le budget prévoyait une perte de CHF 41'205.20.

Résultats des années précédentes :

2020	CHF 55'211.05
2021	CHF 58'958.10
2022	CHF 58'167.50

La fréquentation des plages horaires est en augmentation par rapport au budget 2022 de 584, notamment sur la plage des devoirs (+ 314) et celle de 17h00 – 18h00 (+ 161). En revanche, une baisse est constatée pour la matinée (- 26) et pour la plage de 15h30 – 17h00 sans devoirs (- 88).

Pour rappel, lors de l'établissement des budgets, nous ajoutons pour les inscriptions occasionnelles un 20 % sur la plage des repas mais également sur la plage de 15h30 – 17h00.



Suite à la demande, l'ouverture de certaines plages a impacté les besoins en effectif et, par conséquent, augmente les charges salariales.

### **3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS**

#### **3229 Arts de la scène, autres**

<b>3229.3612.00</b>	<b>Participation Association CO2</b>	-	<b>CHF</b>	<b>7'500.00</b>
---------------------	--------------------------------------	---	------------	-----------------

Alors que nous avons prévu dans le budget notre participation à l'Association CO2, celle-ci est intégrée dans celle de l'association Option Gruyère.

#### **3410 Sport**

<b>3410.3140.02</b>	<b>Entretien Stand de tir et ciblerie</b>	-	<b>CHF</b>	<b>11'082.10</b>
---------------------	---	---	------------	------------------

L'étude d'assainissement de la butte de tir a été reportée au budget 2023 (CHF 10'000.00).

#### **3420 Loisirs**

<b>3420.3636.00</b>	<b>Subvention aux sociétés locales sportives</b>	-	<b>CHF</b>	<b>18'220.00</b>
---------------------	--	---	------------	------------------

Le remplacement des tenues de l'OJ n'ayant pas été effectué durant l'année 2022, notre participation de CHF 12'000.00 a été reportée au budget 2023.

Le nombre de jeunes de moins de 16 ans domiciliés dans notre commune et formés par les sociétés sportives du village était de 154 alors que nous en prévoyions 200 dans les budgets, ce qui correspond à CHF 2'300.00 de moins que budgété.

### **4 SANTE**

#### **4120 Etabl. médico-sociaux et foyers pour personnes âgées**

<b>4120.3612.01</b>	<b>Participation EMS de la Sionge</b>	-	<b>CHF</b>	<b>165'154.95</b>
---------------------	---------------------------------------	---	------------	-------------------

Les budgets prévoient un déficit de CHF 100'978.35, ainsi que notre participation au remboursement d'un emprunt pour CHF 30'982.05, soit un total de CHF 131'960.35.

Or, en 2022, le comité de l'EMS de la Sionge a décidé de ne pas rembourser l'emprunt. Les comptes 2021 ayant été meilleurs que prévus, nous avons reçu en retour CHF 40'631.20. Pour l'année 2022, grâce aux bons résultats, notre participation au déficit de l'EMS de la Sionge se monte à CHF 7'436.60 au lieu de CHF 100'978.35 (- CHF 93'541.75).

### **5 PREVOYANCE SOCIALE**

#### **5451 Structures d'accueil extrafamiliale de jour**

<b>5451.3636.00</b>	<b>Subventions aux crèches et garderies</b>	-	<b>CHF</b>	<b>14'167.90</b>
---------------------	---	---	------------	------------------

<b>5451.3636.01</b>	<b>Subventions pour l'Accueil familial de jour</b>	+	<b>CHF</b>	<b>3'342.60</b>
---------------------	--	---	------------	-----------------

Les charges présentes dans ces comptes (CHF 34'414.70) correspondent à la participation communale aux frais de garde des enfants selon la LStE. Celle-ci est calculée sur la base des revenus des parents selon un barème établi par les structures d'accueil, en accord avec la Commune. Le budget, quant à lui, se base sur une moyenne des dernières années.

**6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS**

**6150 Routes communales**

**6150.3151.00 Frais de véhicules et de machines + CHF 11'228.55**

En plus de l'entretien courant, nous avons eu des frais de réparations et de service pour un total d'environ CHF 14'000.00, non prévu au budget.

**6290 Transports publics, non mentionné ailleurs**

**6290.4250.00 Vente cartes journalières CFF - CHF 2'702.00**

Au budget, nous tablions sur un taux de vente des cartes journalières de 88.49 %. Or, durant 2022, celui-ci est tombé à environ 79.86 %.

**7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**7101 Approvisionnement en eau (communal)**

**7101.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel - CHF 7'000.00**

Il était prévu la participation d'un collaborateur au cours de fontainier. Malheureusement, il n'y avait plus de place disponible.

**7101.3130.00 Frais d'analyse d'eau + CHF 3'779.40**

Plusieurs analyses d'eau supplémentaires ont été effectuées suite à la découverte de bactéries dans l'eau, sans incidence sur la santé. Afin de palier à ce problème, une série de mesures a été mise en place, notamment par la chloration de l'eau.

**7101.4240.01 Vente d'eau - CHF 558.00**

Consommation prévue 165'000 m3  
 Consommation effective 164'628 m3 (- 372 m3)

**7201 Approvisionnement en eau (communal)**

**7201.4240.00 Taxe d'exploitation + CHF 2'928.15**

Epuration prévue 130'000 m3  
 Epuration effective 132'169 m3 (+ 2'169 m3)

<b>7900</b>	<b>Aménagement du territoire (général)</b>			
<b>7900.3130.00</b>	<b>Prestation de services de tiers – cadastre communal</b>	<b>+</b>	<b>CHF</b>	<b>9'055.85</b>

Nous avons dû procéder à une analyse de la pollution des sols du terrain du futur bâtiment de l'EMS de la Sionge.

## **8 ECONOMIE PUBLIQUE**

### **8200 Sylviculture**

<b>8200.3635.02</b>	<b>Participation au Syndicat Rive Gauche de la Trême</b>	<b>-</b>	<b>CHF</b>	<b>57'241.60</b>
---------------------	--	----------	------------	------------------

Les budgets 2022 transmis par le Syndicat Rive Gauche de la Trême prévoyaient une participation au crédit d'étude pour le chemin d'accès à la Petite-Citard. Celui-ci n'a pas été réalisé (CHF 13'220.00).

Les charges d'entretiens provisionnées dans les comptes 2021 pour notre participation 2020 et 2021 (CHF 41'347.00) se sont révélées trop élevées de CHF 16'163.25. A cela s'ajoute les décomptes finaux de différents travaux pour un total en notre faveur de CHF 27'413.55.

## **9 FINANCES ET IMPOTS**

### **9100 Impôts communaux ordinaires**

<b>9100.3180.00</b>	<b>Réévaluation sur créances</b>	<b>-</b>	<b>CHF</b>	<b>146'450.00</b>
---------------------	----------------------------------	----------	------------	-------------------

Afin d'avoir une vision d'ensemble des réévaluations sur créances et pertes effectives, il faut prendre en compte toutes les natures 3180, 3181 et 4029 de toutes les fonctions.

<b>Compte</b>	<b>Désignation</b>	<b>Budget 2022</b>		<b>Comptes 2022</b>	
7101.3180.00	Réévaluation sur créances	19'225.00		-2'700.00	
7201.3180.00	Réévaluation sur créances	15'525.00			
7201.3181.00	Pertes sur créances effectives			290.50	
7301.3180.00	Réévaluation sur créances	6'150.00		-350.00	
9100.3180.00	Réévaluations sur créances	125'500.00		-20'950.00	
9100.3181.00	Pertes sur créances effectives			97'758.39	
9100.4029.00	Récupération de pertes sur créances d'impôts				8'236.00
	<i>Totaux</i>	<i>166'400.00</i>		<i>74'048.89</i>	<i>8'236.00</i>
	<i>Résultat</i>	<i>166'400.00</i>		<i>65'812.89</i>	

Sur la totalité des ducroires, les mouvements budgétés représentent CHF 166'400.00 alors que ceux présents dans les comptes totalisent CHF 65'812.89, soit une différence de CHF 100'587.11.

Lors de l'élaboration des budgets, nous calculons un 5 % des recettes budgétées alors que pour les comptes nous appliquons ce même taux aux factures débiteurs ouvertes auquel nous additionnons toutes les créances transmises soit à Helveticum Inkasso AG, soit faisant l'objet de procédure de poursuite.

### **9610 Intérêts**

<b>9610.3401.00</b>	<b>Intérêts passifs des engagements financiers</b>	<b>-</b>	<b>CHF</b>	<b>49'103.64</b>
---------------------	--	----------	------------	------------------

Les derniers emprunts contractés l'ont été avec des intérêts négatifs sur de courtes périodes ou à moins de 1 %, alors que nous nous basons sur un taux de 1 % dans les budgets.

<b>9610.3499.00</b>	<b>Bonification d'intérêts sur impôts</b>	<b>+</b>	<b>CHF</b>	<b>12'359.85</b>
---------------------	---	----------	------------	------------------

Nous retrouvons toujours l'impact sur les intérêts de la décision de baisser le coefficient d'impôt communal de 87.8 à 60 pour l'année 2020 uniquement. En effet, en début d'année 2022, nous avons encore reçu passablement d'avis de taxation pour 2020. Les intérêts qui en résultent se monte à CHF 21'828.90. Pour le reste, il s'agit des intérêts sur les décomptes 2021.

<b>9630.3439.00</b>	<b>Autres charges des biens-fonds PF</b>	<b>+</b>	<b>CHF</b>	<b>4'994.20</b>
---------------------	--	----------	------------	-----------------

Nous retrouvons dans ce compte les divers frais en lien avec les ventes de terrains.

<b>9633</b>	<b>Chalets des Portes d'En Bas et Croson</b>
-------------	--

<b>9633.3431.00</b>	<b>Entretien chalets des Portes d'En Bas et Croson</b>	<b>-</b>	<b>CHF</b>	<b>13'873.90</b>
---------------------	--	----------	------------	------------------

L'étude globale chauffage et eau chaude sanitaire prévue à hauteur de CHF 12'000.00 n'a pas été réalisée car il est prévu, dans les budgets 2023, une étude de faisabilité pour la rénovation du chalet.

<b>9636</b>	<b>Chalet de la Raisse, Cuvignes Dessous et Dessus</b>
-------------	--

<b>9636.3431.00</b>	<b>Entretien Chalet de la Raisse, Cuvignes Dessous et Dessus</b>	<b>-</b>	<b>CHF</b>	<b>4'361.10</b>
---------------------	--	----------	------------	-----------------

Les travaux prévus ont été réalisés. Les montants estimés pour les besoins en matériel étaient surévalués.

<b>9900</b>	<b>Postes non ventilables</b>
-------------	-------------------------------

<b>9900.3611.00</b>	<b>Provision pour la Caisse de pension de l'Etat de Fribourg</b>	<b>-</b>	<b>CHF</b>	<b>147'122.26</b>
---------------------	--	----------	------------	-------------------

Ce compte comprend notre participation aux coûts des mesures transitoires de la réforme de la caisse de pension du personnel de l'Etat de Fribourg (CHF 147'877.74) réduit de l'extourne de la provision (20860.00) de CHF 295'000.00.

La différence de CHF 147'122.26 sert à couvrir l'augmentation des charges liées due à la modification des charges salariales.